

# DEVENEZ PARTENAIRE DE L'UNE DES PLUS BELLES INITIATIVES D'INNOVATION SOCIALE PORTÉES PAR LES ENTREPRENEURS



©seventyfour - stock.adobe.com

## MONTANT DU MÉCÉNAT<sup>(1)</sup>

(avant déduction fiscale de 60%)

40 000 € / an<sup>(2)</sup>

## NOMBRE DE PARTENAIRES

3 partenaires maximum

## VALORISATION DU PARTENARIAT

(À enrichir selon les objectifs de l'entreprise)

<sup>(1)</sup> Possibilité d'ajouter des options à la convention de mécénat selon les objectifs de l'entreprise.

<sup>(2)</sup> Déduire 25% pour un engagement sur 3 ans.

## PARTENAIRE MAJEUR

La formule de mécénat **Partenaire Majeur** s'adresse aux entreprises particulièrement impliquées dans les démarches d'innovation managériales et sociétales.

Susceptible de s'engager de manière significative dans l'accompagnement financier de la Fédération Française des Geiq, pour lui permettre de déployer son modèle à plus grande échelle, le **Partenaire Majeur** se conçoit aussi et surtout comme un véritable parrain des Geiq, désireux de partager les expériences, les réflexions et les pistes d'innovation avec les dirigeants du mouvement.

# PARTENAIRE MAJEUR

## Exemple d'actions communes

### · MÉDIATISATION DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MÉCÉNAT :

- Organisation d'une **conférence de presse conjointe** (médias économiques, professionnels et relais d'opinions spécialisés dans l'innovation sociale).
- **Dossier de presse** et communiqué national
- **Réalisation d'une vidéo de l'événement** pour exploitation sur les réseaux sociaux : séance de signature, remise d'un certificat de mécénat (poster pour affichage), témoignage du chef d'entreprise et du Président de la fédération.

### · IMPLICATION DANS LE DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES GEIQ :

- Public** : 170 présidents de Geiq, représentants ministériels, partenaires institutionnels, presse nationale, invités selon la dominante thématique...
- Citation du dirigeant de l'entreprise en tant que partenaire de l'événement dans l'**invitation officielle** et logo de l'entreprise, remerciée en tant que mécène de premier plan.
  - Projection d'un **clip vidéo de valorisation de la politique RSE de l'entreprise** et de son engagement auprès des Geiq (production à la charge de l'entreprise).
  - Participation du dirigeant de l'entreprise ou de son représentant au **déjeuner-cocktail en présence des invités de marque** (possibilité d'inviter quelques collaborateurs indispensables).

### · PARRAINAGE DU CLUB DES MÉCÈNES :

- Les **Partenaires Majeurs** font figure de **forces invitantes et d'animateurs du Club des mécènes**, à l'occasion d'une soirée conférence cocktail annuelle, organisée conjointement avec la Fédération Française des Geiq, dans un lieu prestigieux ou atypique de la capitale.
- Ils ont la possibilité d'y **inviter des relations professionnelles et institutionnelles** dans le but de valoriser leur implication dans la démarche de mécénat en faveur des Geiq.

### · EXPLOITATION DANS LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE :

- Droit d'exploitation du logo de la Fédération Française des Geiq dans la communication de l'entreprise relative à sa politique de RSE.
- Édition du **certificat de mécénat au format poster**, pour affichage dans les locaux de l'entreprise.
- Mise à disposition d'un **clip vidéo de 90 secondes** valorisant l'engagement de l'entreprise aux côtés des Geiq.
- Fourniture de **contenus rédactionnels et iconographiques pour exploitation en communication interne ou externe** de l'entreprise : story-telling, publication sur les réseaux sociaux, fiche de dossier de presse, argumentaire d'implication RSE pour les appels d'offres publics (3 à 4 formats d'articles personnalisables par les services RH, Communication et Marketing de l'entreprise).

### · VALORISATION SUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA FÉDÉRATION :

- Édition d'une **page dédiée à la valorisation de la démarche RSE de l'entreprise**, sur le site de la Fédération Française des Geiq (+ logo sur la *homepage*, avec renvoi).
- **Affichage du logo de l'entreprise sur l'ensemble des documents de communication de la Fédération Française des Geiq** : Newsletter interne, Newsletter Partenaire, Observatoire annuel (document de 40 pages), rapport d'activité, dossiers de presse...

### · MÉDIATISATION DU PARTENARIAT :

Chaque année, la fédération publiera une **annonce presse** pour valoriser le dispositif et le développement des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification. Ce support associera les mécènes (logos des entreprises partenaires).